

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
51
Suppléants ayant voix
délibérantes :
1
Conseillers représentés :
4
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2017 A 18H

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 27 mars 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 4 avril 2017 à 18H00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Aline LEBREF à Jean Louis GADOUX
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ
Françoise CHASSANGRE à Thierry BARTHELEMY

Conseillères absentes excusées : Carine BRODIN, Ghislaine DUBIEN

Conseiller absent : Paul PERRIN,

Conseiller suppléant ayant voix délibérantes : José MONRUFFET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS



**Dossier DETR 2017
DELIBERATION N°20170404-11**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Dans le cadre du financement de la DETR 2017, la communauté de communes peut bénéficier d'une subvention au titre de l'accompagnement à la fusion. (60% sur une mission d'étude plafonnée à 50 000€ HT).

Vu la demande initiale déposée auprès des services préfectoraux pour une mission d'accompagnement à l'élaboration d'un pacte fiscal et financier d'un montant de 20 450 € HT,

Vu le calendrier réglementaire relatif à l'évaluation des charges des compétences obligatoirement transférées (Economie et aire d'accueil des gens du voyage), à savoir l'établissement du rapport de la CLECT en septembre 2017,

Le Président propose à l'assemblée de bénéficier d'un accompagnement par le bureau d'étude Finances Consult sur ces travaux. D'un coût de 24 000 € HT, cette mission peut bénéficier d'une subvention au titre de la DETR.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le plan de financement définitif de cette mission d'accompagnement :

DEPENSES		RECETTES	
Objet	HT	Objet	HT
Pacte fiscal et financier		Subvention DETR 2017	26 670.00
- Mission Patrice RAYMOND	7 950.00		
- Mission Stephen LOUREIRO	12 500.00		
Accompagnement CLECT		Communauté de communes Thiers Dore et Montagne	17 780.00
- Finances Consult	24 000.00		
TOTAL	44 450.00	TOTAL	44 450.00

Autorise le président ou son représentant à réaliser la demande subvention et à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents 51 + Représentés 5 - 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre : 0
Abstention : 0



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD